

8èmes Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire

Économie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation**Barcelone, 8 & 9 mai 2008**

**LES CRÉATEURS SOCIAUX DE PROXIMITÉ : QUI SONT-ILS ?
L'EXPERIENCE DES MICRO-PROJETS DU FSE 10B
SUR TROIS RÉGIONS FRANÇAISES****Gilles Caire** (CEDES/Lab. RII – Université de Poitiers)**Christian Lemaignan** (IERF – Université de Poitiers)*Résumé*

A partir des micro-projets conventionnés dans le cadre de la mesure FSE 10B sur trois régions françaises (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes), nous étudions les profils socio-démographiques des personnes initiatrices, leurs parcours professionnels, associatifs et militants, les valeurs défendues, leurs motivations de création, les partenariats développés et leurs postures vis-à-vis de l'économie sociale et solidaire. Nous comparons ces créateurs « sociaux » à la fois aux créateurs d'entreprises « classiques » et aux acteurs (salariés, bénévoles, administrateurs) du monde associatif.

1. INTRODUCTION

La sous-mesure 10b du Fonds Social Européen a permis en France entre 2002 et 2007 l'octroi de petites subventions (plafond de 23 000 €) à près de 3000 micro-projets associatifs ou coopératifs. Le dispositif a constitué la généralisation d'un programme européen pilote expérimental lancé en 1998 sur le thème « Capital local à finalité sociale » qui cherchait à « promouvoir l'emploi et la cohésion sociale par le biais d'initiatives qui émergent d'en bas ». Dans la continuité, la finalité du FSE 10b était de faire accéder au FSE des structures n'ayant pas la capacité de le solliciter par les procédures habituelles et d'engager une dynamique partenariale et territoriale pour le développement d'emplois. Autre particularité, la sélection des projets a été déléguée à des organismes intermédiaires dont 95% relevaient de l'économie sociale dont dix CRES (Chambres Régionales d'Économie Sociale).

Dans le cadre d'un programme sur la thématique de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire pour le compte de la DIISES (Délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale)¹, nous avons enquêté sur trois régions (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes) les personnes initiatrices des projets conventionnés. Il est important de souligner que nous ne cherchions pas à dresser un bilan de la mesure FSE 10b, à en mesurer les impacts

¹ Ce programme incorporait plusieurs équipes de chercheurs appartenant à des champs disciplinaires différents (gestion, économie, sociologie, géographie...) des Universités de Nantes (CENS, CRNGA, LEN), Poitiers (CEDES, IERF), Le Mans (GAINS), Rouen (CARE) et Angers (LARES). L'objectif du projet (dirigé par Nathalie Schieb-Bienfait et Lionel Prouteau) était notamment de caractériser les dynamiques entrepreneuriales de l'économie sociale en identifiant et en étudiant les facteurs et les processus qui conduisent un individu ou un groupe à constituer un collectif puis à engager un projet pouvant les amener à créer, diriger ou animer une entreprise appartenant à ce secteur, que ce soit comme responsable salarié, comme coopérateur, ou comme administrateur bénévole. Outre l'étude sur les porteurs de projets du FSE10b, les autres thèmes étudiés ont été les nouvelles activités développées sous forme de SCIC, l'analyse de projets de jeunes associations et coopératives, l'entrepreneuriat dans le domaine de l'insertion par l'activité économique et les circuits courts de commercialisation des produits agricoles.

en termes d'activités développées, de personnes bénéficiaires, d'emplois créés, de réseaux constitués... Autrement dit, nous nous intéressons exclusivement aux personnes créatrices « leaders », et non aux projets en eux-mêmes (même si il est évident que la dissociation acteur/projet ne peut être totale) et pas plus à l'adéquation effective de leurs réalisations au regard des objectifs initiaux du FSE.

Notre choix de s'appuyer sur la mesure FSE10b permet :

- d'étudier un programme européen exclusivement dédié en France à l'économie sociale et solidaire (à notre connaissance, c'est le seul), construit sans à priori ni doctrinaire ni de secteur d'activité concerné ;
- de faire se rencontrer les intérêts de l'étude universitaire et ceux des institutions têtes de réseaux gérant le dispositif, c'est-à-dire dans les trois régions retenues les CRES(S) (le questionnaire a été co-construit avec quatre chargés de mission FSE10b²) ;
- de cibler des projets socialement innovants (les financements ne pouvaient être affectés à des activités déjà existantes), la mesure faisant délibérément appel à l'imagination³ ;
- de toucher des nouvelles générations de l'économie solidaire (plus que sociale ?) puisqu'il s'agit de micro-projets relevant de thématiques au plus proche du territoire.

Mais ce choix comporte aussi indéniablement deux inconvénients :

- un des critères de sélection était que le projet se situe en dehors du champ concurrentiel. Même si l'appréciation de ce critère peut-être variable, cela limite les possibilités d'extension de l'ESS à ce que le marché ne fait pas ;
- d'autres mesures du FSE permettaient à des associations d'être mieux financées (montant plus important) et de façon plus pérenne (aide reconduite d'année en année), ce qui exclut de fait de notre terrain d'étude les « gros projets », les « repreneurs » et sans doute plusieurs secteurs économiques (agriculture, artisanat, tourisme...) pour lesquels il existe des politiques européennes plus spécifiques.

En conséquence, la population étudiée n'est en aucun cas représentative de l'ensemble des acteurs créateurs de l'ESS, mais le FSE 10b permet par contre d'approcher des acteurs moins « institutionnalisés » que ceux traditionnellement présents dans les organisations représentatives de l'économie sociale.

Les résultats sont ici⁴ confrontés aux données régionales de l'enquête SINE profil du créateur 2002 de l'INSEE⁵, aux données nationales de l'enquête INSEE vie associative de 2002 et à celles de l'enquête (dirigée par V. Tchernonog) CNRS-MATISSE de 2007 sur les associations. Le but est de comparer, autant que faire ce peut, ces créateurs « sociaux » à la fois aux créateurs d'entreprises « classiques » et aux acteurs (salariés, bénévoles, administrateurs) du monde associatif.

Encadré 1 : Des structures associatives récentes mais plutôt « charpentées »

Parmi les structures qui ont répondu au questionnaire (195 sur 299 conventionnées soit un taux de réponse de 65%), 89% sont des associations, 4% des SCOP, 1% des SCIC et 6% ont un autre statut (syndicat professionnel, chantier d'insertion, CLSH,...). Si le dispositif était à priori ouvert aux divers statuts juridiques de l'ESS, il a donc de fait été utilisé à posteriori quasi-exclusivement par les associations. La faiblesse du financement proposé et le critère

² La CRESS Aquitaine a participé à l'élaboration du questionnaire mais l'enquête n'a pu y être menée à bien.

³ Le lecteur trouvera en annexe quelques exemples de projets financés en Poitou-Charentes.

⁴ D'autres résultats sont disponibles sur le site internet du Lab.RII.

⁵ L'enquête SINE de 2002 porte sur les créations ex-nihilo (176 000), les créations par reprise (40 000) et les créations par réactivation (52 000). Seules les données sur la première catégorie sont utilisées dans ce document. Le champ de l'enquête SINE couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue.

d'activité non concurrentielle ont sans doute conduit les coopératives et les mutuelles à peu s'intéresser au FSE10b.

Les trois quarts des structures préexistaient au soutien du FSE 10b. Mais au regard de la moyenne des associations en France, il s'agit dans de nombreux cas de structures jeunes. La médiane d'ancienneté de la structure au moment du début de la convention est de 3 ans. A titre de comparaison, en France, 15% des associations ont été créées il y a moins de 4 ans et 58% ont plus de 15 ans (Tchernonog, 2007).

Sur les trois régions, au démarrage du projet, ces structures avaient en moyenne 67 adhérents, 15 bénévoles et 4 salariés. Il y a 51% d'associations employeuses. Parmi ces dernières, 34% n'ont qu'un ou 2 salariés, 22% 3 ou 4, 23% entre 5 et 9, 10% entre 10 et 19, 7% entre 20 et 49 et 3% dépassent les 50 salariés. Par rapport à l'ensemble du monde associatif, il s'agit, dans le cas de structure préexistante, donc plutôt d'associations « moyennes ». En effet en France, la part des associations employeurs est de 16% (dont 44% ont 1 ou 2 salariés, 30% entre 3 et 9, 24% entre 10 et 99, 2% plus de 100) ; le nombre moyen de bénévoles par association est de 16 (15 dans les associations sans salarié, 22 dans les associations employeurs) (Tchernonog, 2007). Par contre un regard économique les classerait comme des TPE (Très Petites Entreprises).

2. LES FIGURES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES : DES PORTEURS MIXTES, TRES DIPLOMES, BIEN INSERES DANS LA SOCIETE

Ce sont plus souvent des femmes (54%). La proportion de femmes est très supérieure à ce qu'elle est dans la création d'entreprise classique : parmi les créateurs des 3 régions, seul 28% sont des femmes (SINE, 2002). Elle est également supérieure à celle prévalant chez les adhérents, les bénévoles et les dirigeants d'association : en France, les femmes représentent 46% des adhérents des associations, 45% des bénévoles et 40% des dirigeants (INSEE, 2002). Elle est par contre inférieure à la structure de l'emploi associatif, très féminin : sur les 3 régions, l'emploi salarié associatif est féminin à 68% (DADS 2004).

L'âge médian au dépôt du projet se situe autour de 42 ans. Les 30-50 ans sont surreprésentés au regard de la composition de la population des trois régions mais aussi de celle de la participation associative⁶. Par contre il y a une certaine similitude avec les créateurs classiques, avec cependant moins de 20-30 ans et davantage de 50 ans et plus.

Les porteurs vivent très majoritairement en couple (68%), 21% sont célibataires, 10% sont divorcés, 1% sont veuf(ve) et 72% ont des enfants (2,2 en moyenne). On retrouve ici le lien connu entre vie familiale et participation associative, malgré le manque de temps.

A 83% ils sont diplômés du supérieur (24% de niveau II (bac +2) et 59% de niveau I), et ceci indépendamment de leur âge, il y a autant de diplômés du supérieur dans les plus de 50 ans que parmi les moins de 30 ans. Les diplômes ressortent principalement des sciences humaines et sociales, de la gestion et du travail social. Le niveau moyen de diplôme est donc bien plus élevé que : 1) dans la population active des trois régions (8% de niveau II et 7% de niveau I) ; 2) chez les créateurs de l'économie classique (sur les 3 régions, 30% sont diplômés du supérieur) ; 3) chez les adhérents d'associations (19% de diplômés du supérieur sur les 3 régions), les bénévoles (20% de diplômés du supérieur) et les salariés associatifs (au plan national 28% de BAC+2 et +3 et 11% de bac +4 et plus).

Parmi les répondants 44% relèvent des professions intermédiaires, 25% des Cadres et professions intellectuelles supérieures, 7% des inactifs (hors retraités, i.e. étudiant ou personne au foyer), 9% des employés, 4% sont des intermittents du spectacle, 4% des agriculteurs, 3,5% des commerçants ou artisans, 3,5% des retraités, 0,1% des ouvriers.

⁶ Dans les associations, les 15-29 ans représentent 20% des adhérents, les 30-39 ans 18%, les 40-49 ans 17%, les 50-59 ans 15%, les plus de 60 ans 30%. Le taux d'adhésion associatif est croissant avec l'âge : de 37% pour les 15-29 ans à 58% pour les 60-69 ans. Il redescend à 46% pour les 70 ans et plus. (INSEE, 2002)

Là aussi il y a une forte déformation de la structure sociale des porteurs de projets au regard de la population régionale, des créateurs classiques⁷, des salariés⁸ et des Présidents d'associations⁹.

Avant le projet, 21% étaient au chômage dont les 3/4 depuis plus d'un an. Mais à 70% ils étaient indemnisés, ce qui nécessitait une durée de cotisation antérieure suffisante. Il ne s'agit donc pas de personnes très éloignées de l'emploi, comme pour une proportion non négligeable des créateurs classiques : sur les 3 régions, avant la création, 40% étaient au chômage, dont 4 sur 10 depuis un an ou plus (SINE, 2002).

3. INTRAPRENEURS ET ENTREPRENEURS

Parmi les porteurs de projet, deux catégories, subdivisées chacune en deux, peuvent être distinguées selon la position initiale.

3.1. De l'intérieur, les « intrapreneurs »

Les intrapreneurs sont de deux types :

- « bénévoles et militants désintéressés » (23% de l'effectif) : ils n'attendent rien en termes d'emploi personnel du projet qu'ils portent. Cette catégorie comporte plus d'hommes, l'âge moyen est plus élevé, il y a plus de retraités et moins de professions intermédiaires. Ils sont un peu moins diplômés et un peu plus engagés dans d'autres associations.
- « salariés en fonction » (y compris directeurs) (38% de l'effectif) : le développement de nouveaux champs d'activité fait partie de leurs tâches (le projet peut parfois néanmoins leur permettre de sauvegarder leur emploi ou de le rendre plus attractif). Ce groupe est plus jeune et très équilibré en termes hommes/femmes. Il y a plus de diplômés supérieurs à bac+2, et moins d'engagés dans d'autres associations.

3.2. De l'extérieur, les « entrepreneurs »

Les entrepreneurs sont également de deux types :

- « demandeurs d'emploi en ESS » (26% de l'effectif) : ce sont des chômeurs ou, plus rarement, des personnes au foyer qui veulent « faire profession » en ESS. Il y a plus de femmes, plus d'employés et une sur-proportion des 40-49 ans.
- « salariés insatisfaits » (13% de l'effectif) : ils s'appuient sur le projet pour changer d'emploi. Il y a plus d'hommes et plus de cadres supérieurs.

4. VALEURS, ENGAGEMENTS ET MOTIVATIONS

Selon l'expression d'un porteur, « *l'acte de création est un acte de partage et d'existence par rapport à la société* ». Il repose sur des valeurs philosophiques, spirituelles, politiques, économiques, sociales, familiales qui définissent pour le créateur les critères du désirable. Notre enquête n'a pas cherché à cerner directement les opinions des porteurs de projet sur ces différents champs, comme ont pu le faire par exemple Paul Ray et Sherry Anderson (2000) aux Etats-Unis afin de décrire les « créatifs culturels »¹⁰. Néanmoins divers éléments du

⁷ La dernière situation professionnelle des créateurs était : salarié (63%), indépendant (10%), chef d'entreprise (9%), inactif (15%), étudiant (3%) (SINE 2002 sur les 3 régions).

⁸ Sur les 3 régions, les salariés des associations relèvent à 40% de la catégorie employés, à 33% de la catégorie professions intermédiaires, à 18% de la catégorie ouvriers et à 9% de la catégorie cadres supérieurs (DADS 2004).

⁹ PCS des Présidents : actifs+retraités : agriculteurs 2%, Prof libérales 8%, Chefs d'entreprise 6%, Cadres supérieurs 16% Cadres moyens 26% Enseignants 15% Employés 21% ouvriers 6% étudiants 1% (Tchernonog 2007).

¹⁰ *The Cultural Creatives : How 50 Million People are changing the World*, Harmony Books, traduit en français sous le titre: *L'émergence des créatifs culturels. Enquête sur les acteurs d'un changement de société*, éditions Yves Michel, 2001. L'enquête est transposée en France cf. *Les Créatifs Culturels en France*, Association pour la

questionnaire et des entretiens sur les parcours et les motifs de la création permettent de décrire en creux les cultures comportementales de ces nouvelles générations d'entrepreneurs sociaux.

4.1. Des parents créateurs : « tels pères, tels fils » ?

Alors qu'un seul des porteurs nous a déclaré créer par culture familiale, il s'avère qu'un peu plus d'un tiers des porteurs de projets ont au moins un de leurs parents qui était travailleur indépendant : pour 14% leur père et/ou leur mère étaient agriculteurs, pour 21% leur père et/ou leur mère étaient artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Au regard de la composition socio-professionnelle d'il y a 40 ans de la population des adultes en âge d'avoir des enfants¹¹, l'hypothèse souvent émise de l'influence – refoulée - du contexte familial sur la volonté de créer son entreprise (REIX, 2006) semble également se confirmer en matière associative¹².

On note aussi que parmi les micro-créateurs, 22% avaient au moins un parent relevant de la PCS Cadres supérieurs et PIS, professions où la marge d'autonomie dans le travail et les choix de vie est non négligeable.

4.2. Les moteurs qui poussent à la création-action : des motivations altruistes mais aussi personnelles

Les motivations à la création sont par importance de citations (plusieurs réponses étaient possibles) :

- de répondre à un besoin non satisfait par le marché (pour 78% des porteurs). Cette motivation fait consensus : elle est citée en priorité et au même niveau par les quatre catégories (bénévoles, salariés, demandeurs d'emplois, salariés insatisfaits);
- de créer une dynamique citoyenne locale (45%). Cette motivation est plus citée par les demandeurs d'emploi (plus économie solidaire ?) et moins par les salariés (plus économie sociale ?);
- de profiter de l'opportunité financière du FSE 10b (36%). Cette motivation est plus citée par les salariés et moins par les bénévoles (moins axés sur les financements ?) ;
- d'appliquer un savoir faire personnel (35%). Cette motivation est plus citée par les « entrepreneurs », i.e. les demandeurs d'emploi et ceux qui désirent changer d'emploi et moins par les « intrapreneurs », bénévoles et salariés (qui estiment déjà valoriser leur savoir-faire ?)
- de créer son emploi (31%). Cette motivation est quasi-exclusivement citée par les « entrepreneurs », i.e. les demandeurs d'emploi et ceux qui désirent changer d'emploi, ce qui est logique. Mais la surprise vient du fait que près du quart de ces deux catégories ne citent pas cette motivation, i.e. l'emploi semble secondaire dans leur projet, et n'être qu'une retombée indirecte ;
- de créer un emploi pour un proche (9%). Cette motivation est citée presque deux fois plus souvent par les bénévoles, i.e. pour 15% d'entre eux le projet n'est donc finalement pas totalement désintéressé.

Biodiversité Culturelle, éditions Yves Michel, 2007 (Préface de Jean-Pierre Worms). Le questionnaire est composé d'une cinquantaine d'items sur l'écologie, la place des femmes dans la société, la consommation et la richesse, le développement personnel, les enjeux sociétaux, l'ouverture à autrui, les pratiques de santé, le rapport à la politique.

¹¹ Personnes âgées de 24 à 40 ans en 1968 (et non disparus depuis), France entière : Agriculteur 7%, Artisans, commerçants 6%, Cadres sup + professions intermédiaires 16%, employés 15%, Ouvriers 26%, Inactifs autres que retraités 30% (source : INSEE EDP).

¹² A titre de comparaison parmi les porteurs de projet reçus en CCI, 36% ont un père ou une mère entrepreneur (11% en moyenne chez les Français) et 68% parmi leurs amis proches (41% des Français). Mais alors qu'ils sont fils ou fille d'entrepreneur dans un cas sur 3, seuls 4% déclarent créer une entreprise par culture familiale.

La liberté d'expression de la partie ouverte de la même question et des entretiens permet un autre regard qui vient compléter ces premiers éléments « pré-orientés ». Les « mots » des porteurs nous semblent pouvoir être regroupés en six catégories :

- S'engager, réagir, lutter contre : « faire bouger les choses », « mettre en avant ses valeurs », « investissement citoyen », « combattre les algues vertes », « constat de réalités sociétales édifiantes », « éviter que se poursuive l'exode rural », « être en accord avec ce que l'on pense », « mettre en adéquation les idées et les actes », « énervement face à la précarité », « il fallait agir », « création d'un service au public à la différence du marché », « rejet du capitalisme », « s'opposer à la violence institutionnelle », « la citadelle n'est pas imprenable »...
- Sortir de la Société de l'ennui en inventant quelque chose de nouveau : « lancer une dynamique écologique », « développer un tiers secteur de l'audiovisuel libre », « mettre l'économie au service de l'homme », « mettre en place une filière locale », « développer la culture Bio », « développer un service innovant aux familles », « créer un service non existant sur un territoire de vie », « échanger des documentaires inédits »...
- S'accomplir personnellement, prendre des risques : « exprimer sa passion », « affirmer son potentiel », « envie d'être indépendant, autonome », « pouvoir travailler localement », « envie d'expérimenter », « envie de passer à l'acte », « le challenge de créer », « désir d'innover », « je suis quelqu'un de créatif », « créer quelque chose de ses propres mains », « ne plus travailler dans un système uniquement financier », « une thérapie personnelle »...
- Donner aux autres, afin de répondre à de nouveaux besoins sociaux (insertion, mobilité, pauvreté, accès aux savoirs, à la culture, aux sports) : « aider un public en attente », « mettre à disposition sa nouvelle disponibilité », « offrir à ceux qui en ont besoin », « besoin de transmettre des savoirs », « démocratiser les pratiques culturelles », « donner la voix aux sans voix », « créer des emplois »...
- Ouvrir aux mondes : « expliquer les cultures africaines », « créer des liens entre campagne et ville », « recueillir les témoignages de femmes d'origine étrangère », « valoriser une culture »...
- Dynamiser l'activité d'une structure afin de la renforcer : « se rassembler autour d'un nouveau projet », « enrichir le projet de l'association », « aller plus loin », « pérenniser l'action des bénévoles »...

En comparaison, les moteurs des créateurs d'entreprises sont plus personnels et plus orientés vers l'emploi. Selon l'enquête SINE 2002 sur les trois régions les motivations des créateurs sont : être indépendant (73%), le goût d'entreprendre (57%), une opportunité (33%), sans emploi et choix de créer (25%), une idée nouvelle (25%), un exemple de l'entourage (17%), sans emploi et contraint de créer (6%), une autre raison¹³ (18%) (réponses multiples).

L'enquête IFOP pour le réseau des CCI note que le projet représente pour eux : un plaisir, un moyen de se réaliser (60%), un moyen de gagner sa vie et de travailler (55%), le goût, le besoin d'être indépendant (52%), un défi, un challenge (39%), la possibilité de gagner plus d'argent (24%), sortir du chômage (17%), une tradition, une habitude familiale (4%). Et quand il leur est demandé de se définir personnellement, ils répondent être d'abord : un indépendant (42%), un entrepreneur/un développeur (35%), un patron/un chef d'entreprise (16%), un manager/un leader (15%), un gestionnaire (14%).

4.3. Les préférences pour l'économie sociale et solidaire

Neuf porteurs sur 10 ont le sentiment d'appartenir au secteur de l'économie sociale. Mais nous n'avions pas proposé l'item « économie sociale et solidaire ». Or d'après nos entretiens

¹³ Malheureusement non précisée.

ultérieurs, ceux qui n'ont pas ce sentiment, se revendiquent plutôt de l'économie solidaire par différenciation de l'économie sociale. L'ignorance de l'ESS (une personne reconnaît « qu'elle ne savait pas qu'elle appartenait à une structure de l'ESS ») ou la non-reconnaissance dans l'ESS (une personne souligne qu'elle « est très déçue par ce secteur ») est donc très exceptionnelle.

Les principes de l'ESS dans lesquels ils se reconnaissent, sont :

- la volonté de créer du lien entre les parties prenantes (cité par 72% des porteurs),
- la gestion démocratique (cité par 58%),
- la liberté d'adhésion (cité par 42%),
- le circuit d'information transparent (cité par 32%),
- la propriété collective (cité par 31%),
- le système de réserves impartageables (cité par 23%).

Pour 14% d'entre eux, cette appartenance s'exprime également en choisissant leurs propres termes : « entreprendre différemment », « faire ensemble, casser les clivages », « volonté de faire solidairement », « respect de chacun », « penser ensemble », « le refus du profit à outrance », « solidarité, action et responsabilité personnelle », « possibilité d'impliquer les gens sans trop leur demander »...

Au delà de cette reconnaissance dans les principes institutionnels de l'ESS, à la question ouverte « Pourquoi avoir créé en économie sociale ? », les réponses sont naturellement diverses. Nous les avons ici regroupé sous cinq thèmes en fonction de l'argument qui nous semblait dominant¹⁴ :

1) cohérence des valeurs et des créations (42%)

Les porteurs utilisent très souvent les termes « valeurs », « convictions », « philosophie », « choix politique », « déontologie », « éthique ». Ils veulent « donner du sens à l'action », générer de « l'utilité sociale » ou de « l'intérêt général ». Ils soulignent « la cohérence » de leur engagement avec leur pensée, et de leurs valeurs personnelles avec celles de l'ESS, voire même évoquent une « identification ». Par contre la référence au « militantisme » (trop connoté ?) n'est employée que par un seul porteur.

Ils partagent la conviction que la société de personnes est la solution à un développement juste (« gestion désintéressée », « secteur non marchand », « aucun objectif commercial », « regroupement de 3 volets : économique, social et culturel »), qu'elle permet l'innovation sociale (par « implication dans des réseaux », de « développer des micro-projets atypiques »), qu'elle met l'homme au centre du projet (« primauté de l'homme sur l'argent », « proximité »). Comme le dit un porteur « c'est l'économie dans laquelle je croie ».

Pour une part d'entre eux, ces valeurs expriment une forme de « résistance » à « la culture bourgeoise », à « l'économie de marché qui stigmatise le handicap et qui ne reconnaît pas les initiatives dans le domaine social ». Il leur est « impossible de rentrer dans l'économie marchande », il faut « irriguer la culture des différents milieux en initiant des circuits non conventionnels » et « être en marge de l'économie ».

2) évidence et continuité (24%)

De nombreux porteurs mettent l'accent sur « l'évidence » du choix – sans faire référence directement aux valeurs – comme si justement il n'y avait pas d'autre choix possible : « c'est logique », « il ne pouvait en être autrement », « comment faire autrement ? », « c'est l'essence même du projet ».

Dans certaines de ces déclarations, cette évidence a un caractère plus personnel (« j'ai toujours travaillé et été bercée dans le secteur social », « c'est le domaine dans lequel je

¹⁴ Dans certains cas, mais de façon non majoritaire, les réponses à cette question croisent plusieurs de ces arguments. Nous avons dégagé l'argument dominant. Les entretiens en face en face, qui ont permis d'approfondir cette question au cœur de notre interrogation – pourquoi créer en économie sociale plutôt qu'en économie classique – ont par contre fait ressortir que les porteurs s'appuyaient sur plusieurs de ces motifs.

travaillais »...) ou au contraire de continuité structurelle (« la structure porteuse était une association », « cela correspond à l'objet de l'association », « car on était déjà en statut associatif »...)

3) solidarité et forme juridique (13%)

Par delà son appartenance au champ des valeurs partagées, la solidarité apparaît également comme devant se traduire automatiquement par un statut juridique d'ESS (associatif, et beaucoup plus rarement dans notre échantillon SCOP ou SCIC). Pour les porteurs, un objet social (« lutte contre les exclusions », « aide à domicile de personnes sourdes, malvoyantes », « l'ouverture à la mixité sociale », « répondre à un vrai besoin », « développer l'entraide » ...) ne peut exister que sous forme d'un statut d'économie sociale, en partie du fait de la non-solvabilité des bénéficiaires (« redistribution gratuite », « certains bénéficiaires manquent d'argent »...)

Cette solidarité est aussi à la fois un « devoir » et une « envie » de « servir à quelque chose » « de tendre la main vers l'autre », « d'être utile aux autres »...

4) l'énergie collective (12%)

Selon l'expression d'un porteur, l'ESS « permet une énergie collective ». L'ESS est le corollaire d'une élaboration participative et collective. Elle facilite « une plus forte coordination et implication des personnes », elle permet de « jouer la complémentarité des compétences », « d'autres types d'échanges », de « penser ensemble », « d'être plus innovant », de « pouvoir fédérer beaucoup de monde », « de créer à plusieurs ce qui est plus facile (une bonne idée peut échouer par manque d'acteurs associés) » ...

Cette énergie collective est aussi territoriale : « le projet appartenait à une dynamique locale », le projet « dynamise le milieu rural » et « crée du lien social ».

L'ESS c'est aussi travailler autrement selon « une organisation horizontale », en réseau, ce qui suppose « confiance », « fonctionnement démocratique », « respect de chacun ». C'est « pouvoir se regrouper tout en restant indépendant ».

L'innovation s'inscrit ici comme une nouvelle combinaison (sociale) dans le processus de production au sens de Schumpeter.

5) souplesse et financement (9%)

Parfois le choix de l'ESS est une réponse à « un besoin de souplesse ». « Une structure associative est plus facile à créer qu'une société » et « la pérennisation des projets est moins chère en ESS ».

C'est aussi un choix opportuniste « parce que c'était une condition pour avoir le financement FSE10B », ou car cela permettait l'« obtention d'un financement permettant un démarrage rapide ».

Lorsque l'on confronte ces cinq arguments aux quatre situations initiales, on obtient la matrice suivante :

	Intrapreneurs		Entrepreneurs		Moyenne
	« salariés en fonction »	« bénévoles et militants désintéressés »	« salariés insatisfaits »	« demandeurs d'emploi en ESS »	
Evidence et continuité	34%	29%	15%	8%	24%
Energie collective	7%	17%	6%	25%	11%
Souplesse et financement	13%	11%	8%	0%	10%
Solidarité et forme juridique	9%	17%	15%	17%	13%
Cohérence des valeurs et des créations	37%	26%	56%	50%	42%

Les intrapreneurs, salariés en fonction et bénévoles, mettent plus souvent l'accent que la moyenne des porteurs sur l'évidence et la continuité (respectivement +10pt et +5pt), ce qui est

logique dans leurs situations. A un degré moindre, les salariés en fonction insistent également légèrement plus que la moyenne sur la souplesse opérationnelle de l'ESS (+3pt).

Les entrepreneurs, salariés insatisfaits de leur emploi actuel et demandeurs d'emploi, se sentent particulièrement motivés par la cohérence de leurs actions et de leurs valeurs (respectivement +14pt et +8pt).

Au-delà de cette différenciation intrapreneur/entrepreneur, les demandeurs d'emploi et les bénévoles sont proches dans leur mise en avant de l'énergie collective (respectivement +14 pt et +6 pt) et de façon plus modérée du lien entre solidarité et statut juridique (+4 pt pour les deux catégories).

On note également que l'aspect souplesse et financement n'intéresse aucun demandeur d'emploi (-10pt).

4.4. Un fort engagement associatif et militant, passé et présent

86% des porteurs déclarent avoir eu un parcours (personnel ou familial ? sur ce point la question n'était pas assez explicite) marqué par au moins un engagement associatif et/ou militant, dans le champ culturel (42%), politique (31%), sportif (20%), social, humanitaire ou du handicap (15%), syndical ou citoyen (10%), confessionnel (8%), environnemental (3%), sans précisions (13%) (Plusieurs réponses possibles). Logiquement, les porteurs sont plus engagés que la moyenne de la population sur les trois régions, avec une sur-représentation des participations culturelles et politiques.

Huit porteurs sur dix participent à d'autres structures associatives que celle concernant le projet, la moitié en étant membre du bureau et même le ¼ en tant que Président. Le cumul des fonctions associatives est donc très net.

Ce fort engagement est en partie dû au haut niveau d'étude des personnes concernées¹⁵ mais il va bien au-delà. On peut sans doute parler d'une véritable « culture associative » chez les porteurs de projet¹⁶.

5. POUR QUI ? VERS AUTRUI, VERS TOUS ?

Ces énergies créatives sont mobilisées en faveur d'un public et d'un territoire, sur un type d'activités, et reposent sur une conception de l'innovation sociale.

5.1. Les publics

Dans les 3/4 des cas, le projet est destiné à un public ciblé. Lorsqu'il existe un public ciblé, les bénéficiaires relèvent de l'insertion (73%), des femmes (31%), des handicapés (22%), d'autres catégories (16%) (plusieurs réponses possibles). Quelque que soit le secteur d'activité choisi, la vocation sociale est présente¹⁷.

5.2. Des partenariats de territoire

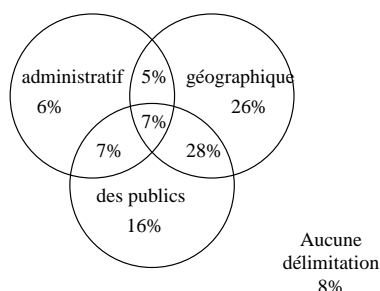
Les lieux d'expression de ces projets sont très variés : certains sont très locaux au service de bénéficiaires de tel territoire, d'autres sont régionaux (tiers secteur audio-visuel), d'autres sont nationaux, d'autre enfin sont internationaux (commerce équitable).

La délimitation du territoire d'action est au niveau :

¹⁵ Le taux de bénévolat suit un gradient croissant de 14% chez les sans diplômes à 36% pour les diplômés de l'enseignement supérieur (INSEE 2002).

¹⁶ Dans son étude sur le bénévolat, Lionel Prouteau constate sur la base de l'enquête INSEE 2002 que lorsque le père était bénévole, le taux de bénévolat était de 46% contre 24% s'il ne l'était pas. Pour la mère on passe de 26 à 43%.

¹⁷ Parmi les structures qui ont répondu à notre questionnaire, 73% ont créé suite au projet au moins un emploi : 32% un, 16% deux, 17% entre 3 et 5, 6% entre 6 et 10 et 2% plus de 10. (Nous avons retenu ici les emplois au moins à mi-temps, quelque soit le type de contrat).



85% des porteurs considèrent que leur action s'inscrit dans des politiques territoriales. Dès lors, en toute cohérence, 36% des porteurs ont construit des partenariats avant même de déposer leur projet, 65% en ont construit durant le déroulement de l'action (29% cumulant les deux). Seulement 19% n'ont construit aucun partenariat.

La moitié des porteurs déclarent n'avoir pas eu de difficultés à mettre en place le projet sur leur territoire. Pour l'autre moitié, les difficultés sont liées dans l'ordre à une non réponse des collectivités (30%), à un problème matériel (20%), à un problème de concurrence (17%), à une démotivation des personnes investies (13%)... (plusieurs réponses possibles).

Six porteurs sur 10 ont une vision positive de leur territoire en matière de développement de projets innovants : ils le qualifient de « territoire très innovant » (21%) ou comme « ayant un fort potentiel » (41%). Un quart porte un jugement nuancé (« l'idée fait son chemin »). Les autres le qualifient de « peu dynamique, atone » (11%) et très peu d'en déclin (1,5%). Faut-il y voir un optimisme d'entrée de jeu ?

5.3. Les secteurs d'activité choisis : éducation, culture, social et environnement aux premiers rangs

Dans notre enquête près d'une association sur deux déclare couvrir au moins deux champs d'activité. Trois cas de figure semblent expliquer cette pluri-activité :

- s'agissant de combler un manque du marché, les associations se situent dans les interstices, les intersections ;
- le fait d'avoir des objectifs pluriels (et pas seulement la rentabilité financière) pousse à des champs pluriels ;
- la difficile recherche de financements nécessite de « faire feu de tout bois », surtout pour les petites structures

Il y a une forte prédominance d'activités relationnelles. En sachant qu'il y a donc eu 1,7 réponses par projet, alors que les données SINE et CNVA sont de type réponse unique, et que les items proposés ne sont pas les mêmes, il est toutefois possible de dégager quelques grandes tendances :

	FSE 10b 3 régions	CNVA - Créations d'associations (2005) National	SINE (2002) 3 régions
Éducation, formation	41%	6%	6%
Santé, psychologie	17%	9%	
Insertion, action sociale	10%		
Services aux particuliers	17%		11%
Culture	29%	34%	-
Environnement	22%	1%	-
Commerce, artisanat, bâtiment	10%	1%	47%
Restauration, tourisme	8%	1%	
Accompagnement à la création	6%	5%	-
Sport	4%	14%	-

En dehors du cas des services aux particuliers, et dans une moindre mesure du commerce, de l'artisanat et du tourisme (mais les projets de ces 3 domaines sont très souvent à dimension équitable), les secteurs choisis sont très nettement différents de ceux de la création classique¹⁸. La condition de non-concurrence est du point de vue macro respectée.

Au regard du champ (national) des créations associatives, apparaît une sur-représentation de l'éducation-formation, du « social » (santé, insertion, services aux particuliers), de l'environnement et du « commercial ». Par contre il y a une sous-représentation forte du secteur sportif et modérée de la culture. On peut y voir l'effet du dispositif FSE 10b qui vise prioritairement des publics en difficulté. On remarque également la particulière sensibilité à l'environnement – qui va jusqu'à l'intégrer dans le projet - du quart des porteurs.

5.4. Innover socialement

L'innovation sociale peut être définie comme « *toute nouvelle approche, pratique, ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés.* »¹⁹

Pour les porteurs de projets, l'innovation sociale c'est :

- favoriser le collectif (28% partagent cet avis),
- favoriser la redistribution de richesses (26%),
- préférer le long terme (13%).

Sur ce point les bénévoles se distinguent car favoriser la redistribution vient en tête, le collectif en second et le long terme est plus souvent cité. Les trois autres catégories (salariés, demandeurs d'emploi, insatisfaits) sont par contre assez proches dans leurs réponses.

Le tiers des porteurs n'a pas retenu une de ces trois propositions et a préféré cocher la réponse « autre » et détailler sa réponse. Cela permet de dégager trois types de réponses autour de l'expérimentation, de la responsabilité et de l'autonomie, et du lien social renouvelé.

1) *Expérimenter selon d'autres logiques (18%)*. Cette revendication de l'expérimentation, c'est celle « d'essayer ce qui n'a pas encore été essayé », en s'organisant « autrement », et en allant dans le sens du « progrès humain » « pour tous ». L'innovation sociale se trouve :

- dans le questionnement : par « l'écoute de l'évolution de la société », en « utilisant les compétences de veille sociale des institutions », en « tentant le mariage entre développement économique et développement social et culturel », en « mesurant l'empreinte écologique de nos projets avant de les réaliser » ;
- dans la déterritorialisation de la pensée : par « l'apport d'idées non présentes sur le territoire », en « défrichant un nouveau territoire », en vue « d'ouvrir les opinions » ;
- dans la volonté d'asseoir une gouvernance différente, non hiérarchique : « établir d'autres formes de relations sociales », « introduire de nouvelles collaborations », « travailler de manière participative (ce qui suppose une formation de base pour tous) », « favoriser les interactions entre les structures et les acteurs », « penser ensemble un autre mode de fonctionnement et d'organisation sociétale basée sur l'homme plutôt que sur le marché », « générer de l'intelligence collective », « progresser ensemble » ;
- dans la modification des règles en place : « être capable de sortir d'une forme d'immobilisme des institutions », « réexaminer le bien-fondé d'institutions ou d'établissements à vocation sociale », « laisser s'exprimer de nouveaux porteurs de projet »,

¹⁸ Sur les 3 régions, les créations se font dans le commerce et la réparation (25%), la construction (22%), les services aux entreprises (19%), les services aux particuliers (11%), l'industrie hors IAA (7%), l'éducation, la santé et l'action sociale (6%), les activités immobilières (5%), les transports (2%), les industries agroalimentaires (2%). (SINE, 2002)

¹⁹ *Politique québécoise de la science et de l'innovation* (Gouvernement du Québec, 2001), cité par Nathalie FERREIRA, L'économie sociale : un potentiel d'innovations ? *Cahiers du Lab.RII*, 2007

« décroïsonner, proposer des passerelles », « redonner une valeur humaine et sociale à la société » ;

- dans le partage de richesses non matérielles : « favoriser la redistribution des richesses intellectuelles et culturelles », « favoriser l'expérimentation artistique dans un contexte équitable et solidaire », « donner l'accès à tous à la culture », « partager la Beauté »...

2) *Rendre autonome et responsable les bénéficiaires (8%)* afin qu'ils « existent vraiment » et qu'ils « soient les acteurs de leur vie ». « Redonner l'élan d'être citoyen actif » suppose :

- « d'être proche des personnes », de « favoriser l'éducation tout en prenant en charge la souffrance de chacun face aux exigences sociétales », « de favoriser l'épanouissement individuel » et « que chacun aient les clés pour réussir son propre développement » ;

- « d'aider sans assistanat », « de donner les moyens aux gens de se responsabiliser », « de donner la part de chacun dans la société, tout en ayant tous des devoirs », « d'être co-créateur des richesses », « de prendre en compte le potentiel des gens », de « permettre aux exclus de trouver un emploi »...

3) *Créer du lien social et lui donner du sens (7%)* à la fois par la méthode et dans les réalisations :

- il s'agit de « militer pour des projets collectifs », de « mélanger les groupes », de « faire travailler ensemble des gens qui ne travaillent pas ensemble »...

- en vue « de rendre concret le lien individu-collectif en tant que partage des richesses », « de lutter contre l'individualisme et les problèmes de personnes », « d'établir un tissage solide », « de mieux vivre ensemble solidairement sur le territoire ».

5. LE PROFIT PSYCHIQUE²⁰

Quel est pour le créateur le retour de son engagement ? Le statut de créateur apporte des satisfactions qui sont à la fois « altruistes » :

- la satisfaction citoyenne est citée par 58% des porteurs (en tête chez les bénévoles et les salariés) ;

- l'encouragement au lien social par 57% des porteurs (en tête chez les demandeurs d'emploi) ;

et à caractère plus « personnel » :

- le développement personnel est cité par 55% des porteurs (en tête chez les personnes désirant changer d'emploi) ;

- la formation et l'expérience personnelle par 45% ;

- la reconnaissance sociale et la notoriété par 30%.

Spontanément (l'item n'était pas proposé), 3% des porteurs estiment que le statut de créateur apporte aussi des inconvénients (des angoisses nouvelles, plus de travail que souhaité, de la frustration...), ces personnes sont exclusivement des bénévoles ou des demandeurs d'emploi.

Matrice des apports/ 4 catégories :

	Bénévoles	Chômeurs	Changement d'emploi	Salariés	Ensemble
Satisfaction citoyenne	58,7%	62,7%	64,0%	52,0%	58%
Lien social	52,2%	70,6%	72,0%	45,3%	57%
Développement personnel	43,5%	68,6%	84,0%	42,7%	55%
Formation et expérience d'entrepreneur	23,9%	58,8%	52,0%	46,7%	45%

²⁰ Comme nous l'avons noté en introduction, il ne s'agit pas ici de dresser un bilan des projets en termes de plus-value sociale mais uniquement d'en étudier les conséquences personnelles sur le porteur.

Selon les données de la CRES Poitou-Charentes, sur une cinquantaine de projets terminés, près de neuf sur dix ont créé un emploi, 76 salariés ont été recrutés durant le déroulement du projet (représentant 47 ETP) et chaque projet a mobilisé en moyenne sept bénévoles et concerné une vingtaine de bénéficiaires. A la fin du projet, 45 emplois ont été maintenus et 164 emplois supplémentaires s'y sont ensuite ajoutés.

Reconnaisances sociales et notoriété	23,9%	33,3%	40,0%	28,0%	30%
Négatif	6,5%	3,9%	0,0%	0,0%	3%

A partir de ces réponses, il est possible de déterminer trois catégories parmi les porteurs :

- ceux qui combinent satisfactions « personnelles » et « altruistes » (63% de l'effectif) ;
- ceux qui ne déclarent que des satisfactions de nature « altruiste » (21%) ;
- ceux qui ne déclarent que des satisfactions « personnelles » (16%).

A plus de 80% les demandeurs d'emploi et les salariés insatisfaits déclarent des apports à la fois personnels et altruistes. Ce n'est le cas que de la moitié des salariés et des bénévoles. Les bénévoles exprimant des satisfactions exclusivement altruistes sont 36% et exclusivement personnelles 13%. A l'inverse parmi les salariés, 26% ressentent des satisfactions exclusivement altruistes et 25% des satisfactions exclusivement personnelles.

6. CONCLUSION : L'INNOVATION PAR LA « FIBRE ASSOCIATIVE »

Au final, et malgré la diversité des porteurs, dans leurs parcours, leurs engagements, leurs projets, certaines constantes semblent assez bien les caractériser (et les différencier des créateurs d'entreprises « classiques ») :

- ils disposent d'un fort capital social, en termes d'origine sociale, de diplôme, d'expérience professionnelle, de réseaux, d'intégration dans la vie associative et sociale.
- ils sont méfiants vis-à-vis de l'économie de marché et pour certains la rejettent. Ils sont ouverts sur le monde et sensibles à la prise en compte de l'environnement.
- ils recherchent la création de valeur sociale, matérielle et immatérielle, culturelle et environnementale, en revendiquant l'expérimentation, l'autonomie, la responsabilité. Face aux problèmes sociaux, ils ne veulent pas seulement partager dans l'urgence, mais aussi favoriser l'autonomie progressive de leurs publics.
- ils désirent donner du sens à leur vie. Ils cherchent à rendre cohérent leurs valeurs – humanisme, entraide, équité, libre développement de la personnalité - leurs compétences – professionnelles et organisationnelles - et leurs engagements d'entrepreneur ou d'intrapreneur social. Pour ce faire, l'ESS leur semble la voie idéale, par ses principes, sa souplesse, son caractère collectif, non hiérarchique et participatif, et par la confiance dans les valeurs partagées qu'elle induit. Même s'ils sont parfois sans emploi, ils ne sont pas prêts à renier leurs valeurs.
- ils « jouent collectif » dans la réflexion, la construction, le croisement des compétences, l'implication des parties prenantes. Cette recherche du collectif s'appuie sur un réseau à la fois personnel (de connaissances amicales ou même familiales), culturel (pratiques communes, appartenance à une fédération, valeurs identiques) et structurel (ils savent identifier des alliés au sein des réseaux existants qui joueront un effet levier en termes de montage de projets et de pérennisation). En somme, ils ne cherchent pas seulement à créer du « vivre ensemble » mais aussi du « devenir ensemble ».

Ce bref portrait mériterait sans doute d'être précisé et amendé dans au moins deux directions. Il faudrait élargir le champ d'étude à d'autres Régions et surtout à d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. Enfin, il serait intéressant de recueillir auprès de ces créateurs sociaux l'expression de leur ressenti politique et social de la société, actuelle et future.

BIBLIOGRAPHIE

- CNVA** (2007), *Bilan de la vie associative : 2004-2007*, La Documentation française
- DG Emploi et Affaires sociales** (2003), *Évaluation du projet pilote Capital local à finalité sociale, rapport final*
- IFOP/CCI** (2007), *Enquête Observatoire permanent des porteurs de projet d'entreprise*

INSEE (2002), *Partie variable de l'enquête EPCV sur la vie associative*

INSEE (2004), Créations et Créateurs d'entreprises, Enquête SINE 2002, *Insee Résultats*, série économie n°16

Ministère de l'emploi (2004), *FSE en France 2000-2006, Programme objectif 3 2004-2006, DOCUP*

Prouteau L., Wolff F.-C. (2004), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Economie et Statistique*, n° 372, pp. 3-39

RACINE (2004), Spécial Initiatives locales et économie sociale, *Bulletin*, n° 65-66, novembre

Reix F. (2006), Les fondements de l'éthique entrepreneuriale chez les créateurs d'entreprises, *Séminaire ENS Cachan*

Tchernonog V. (2007), Poids et profils socio-économiques des associations, *Communication au XXIème Colloque de l'ADDES*

ANNEXE : Quelques exemples de projets FSE 10b sur le Poitou-Charentes

Il ne s'agit ni d'une sélection en termes de projets « exemplaires », ni d'un échantillon représentatif de la diversité et de la richesse des activités des projets soutenus, mais simplement de proposer au lecteur quelques illustrations des champs ouverts par le FSE 10b. Au plan national, une description plus précise d'un très grand nombre de projets financés est accessible sur le site <http://micro-projets.racine.fr>

Réseau d'échanges réciproques de savoirs

L'objectif est de permettre à des publics en grande difficulté la découverte et l'accès à l'outil multimédia sous forme d'un apprentissage adapté et ainsi d'optimiser les chances d'insertion professionnelle.

Ekitrade

L'association, qui s'est ensuite transformée en SCOP, développe le commerce équitable en direction des débits de boisson et propose des prestations de buffets pour les manifestations d'entreprises ou de collectivités locales

Dédale

L'action du micro-projet consiste à organiser des expositions et des animations culturelles dans des maisons d'arrêt. Chaque exposition fait l'objet d'une rencontre entre l'artiste qui expose et les détenus qui le souhaitent.

Pass'emploi

Fondée par des étudiants, l'association cherche à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de niveau bac +4 et plus et à lutter contre le départ des jeunes diplômés de la région vers d'autres bassins d'emploi.

Salon associatif et solidaire

Ce "cyber salon de coiffure" cherche à renforcer l'estime de soi de personnes adultes cumulant les handicaps sociaux et professionnels, qui considèrent inaccessible l'outil informatique.

Association XV de rue

Dans un quartier classé en ZEP, des séances de découverte du rugby sont organisées le samedi après-midi sur les espaces verts du quartier, ainsi que des journées d'animations autour des différents matchs internationaux retransmis à la télévision.

Appui RH

Il s'agit de proposer aux petites associations des dispositifs de ressources humaines permettant de respecter les obligations légales en matière de droit du travail.

Itinéraires 17

Pour une cotisation annuelle de 3€, il est proposé aux personnes handicapées, isolées ou fragiles socialement un système de transport gratuit sur rendez-vous avec accompagnement pour les démarches administratives.

IODDE

En vue de sauvegarder la pêche à pied, l'association développe un programme éducatif pour les établissements scolaires et des actions de communication avec mobilisation des acteurs du tourisme.

Agence 22

A partir d'une expérience Québécoise conduite depuis 10 ans, il s'agit de développer sur un département une vignette loisirs pour personnes en besoin d'accompagnement.

Alpha'Bat

L'association propose d'accompagner administrativement et techniquement les auto-constructeurs dans leur démarche d'éco-construction.

Crea'coeur

Cet atelier d'insertion repose sur la production de petits objets de décoration essentiellement basés sur du textile, associant par exemple des techniques comme le patchwork ou la broderie.

Echo-mer

A partir d'éléments textiles du nautisme (voiles notamment), l'association propose leur recyclage en sacoches et sacs poubelle réutilisables.

Tribu des grands hiboux

Les oiseaux grands ducs sont présentés au poing et en vol devant divers publics sur place (école, entreprise...) afin de sensibiliser à la protection des rapaces.

Kazart Productions

Appartenant au tiers secteur de l'audiovisuel, l'association vise à proposer aux « sans canal fixe » d'échanger et de diffuser des documentaires inédits et des musiques auto-produites.

Ecole de la laine

L'association organise des activités de formation et d'expérimentation ouvertes à tous pour acquérir des connaissances et des compétences sur tout le travail de la filière laine.

Savoirs inédits

Le projet vise à offrir des textes de qualité, rédigés par des étudiants distingués par des universitaires et des professionnels à un lectorat étendu sous la forme d'une auto-édition.

Le Snob

L'action "valorisation du patrimoine" de cette fanfare consiste à mettre en oeuvre des moyens artistiques au service d'un événement en relation avec des acteurs locaux.

Roule ma frite 17

L'activité consiste à collecter l'huile de friture usagée et à la transformer en additif au diesel (possibilité de rouler à 30 % sans intervention mécanique) afin de réduire la facture énergétique et de baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Ekitour

L'association, qui envisage de se transformer en SCIC, développe des circuits de tourisme équitable et solidaire en partenariat avec des associations locales de personnes originaires de ces pays.

Aceascop

Cette coopérative d'activités et d'emplois offre la possibilité à des porteurs de tester leur projet en prenant en charge tous les aspects administratifs, comptables, fiscaux et sociaux sous un statut d'entrepreneur salarié en bénéficiant d'un suivi personnalisé.